

Rythme éducatif

✘ L'aménagement des rythmes scolaires ne concerne pas uniquement l'organisation des horaires à l'école. Poser la question du rythme de vie des élèves amène à s'interroger de façon beaucoup plus globale sur l'Éducation et la place de l'enfant et de l'adulte dans les apprentissages.

S'il n'y a pas de lien entre les règles de vie instaurées à l'école et hors de l'école, comment l'enfant peut-il construire des repères et établir une cohérence entre la règle et son rôle ? Si l'on n'a pas le droit de courir sous le préau pendant la récréation et qu'on le peut durant le temps périscolaire (ou inversement), quel sens les enfants peuvent-ils mettre à cet interdit ?

Cette rentrée scolaire repose la question du rythme de vie des enfants. Depuis le mois de septembre, certaines municipalités ont commencé à mettre en oeuvre l'aménagement des rythmes scolaires et les Projets éducatifs territoriaux. Au-delà des polémiques sur sa genèse et les conditions de son application, ce dispositif a le mérite de pointer la nécessité d'une prise en compte plus globale de la vie de l'enfant. Les temps éducatifs sont multiples et les adultes qui y participent aussi : parents, enseignants, intervenants spécialisés en temps scolaire, animateurs du périscolaire, personnel de cantine... auxquels, il faut ajouter tous les adultes qui interviennent durant les temps de vacances de l'enfant. Très souvent, ces différents espaces sont hermétiques et sans lien entre eux.

UN ANACHRONISME DE FAIT

Cette absence de vision globale dans la prise en compte du temps de l'enfant et de son éducation me semble anachronique et inadaptée à la réalité. Les apprentissages sont devenus encore plus globaux et interdépendants. Un enfant qui fait une recherche sur internet chez lui, avec l'aide de ses parents, de sa fratrie ou d'un copain, qui participe avec un animateur à un atelier informatique en périscolaire ou à la médiathèque, qui construit le blog du centre de loisirs, est-il moins en apprentissage que s'il travaille l'informatique à l'école ? Les situations ne s'opposent pas, elles se complètent avec un environnement, des spécificités et des enjeux différents. Certaines missions de l'école se sont transformées. Il s'agit moins d'apporter des connaissances, que de permettre à l'enfant de pouvoir chercher, trier, gérer, utiliser et mettre en synergie les informations auxquelles il peut avoir accès. Mon propos n'est pas de mettre sur le même plan un ensemble de situations, très différentes de par leurs enjeux, mais de mettre en évidence leur interdépendance et la nécessité de mise en relation pour construire et faire sens.

Globalité du temps de l'enfant. De même, en termes d'apprentissages sociaux, s'il n'y a pas de lien entre les règles de vie qui sont instaurées à l'école et hors de l'école, comment l'enfant peut-il construire des repères et établir une cohérence entre la règle et son rôle ? Si l'on n'a pas le droit de courir sous le préau pendant la récréation et qu'on le peut durant le temps périscolaire (ou inversement), quel sens les enfants peuvent-ils mettre

à cet interdit ? Il peut y avoir des raisons objectives, liées au nombre ou à d'autres facteurs. Mais si elles ne sont pas explicitées, l'interdit devient alors purement subjectif et l'école ou le périscolaire mettent en place des règles de vie qui se coupent de la réalité et ne font plus sens.

L'aménagement des rythmes amène à prendre en compte les enfants de manière plus globale, en ne considérant pas uniquement le temps scolaire, mais en y incluant également le périscolaire. Cela ouvre une porte sur la refondation de l'école et son adaptation aux réalités de la société d'aujourd'hui et de demain. Les associations d'Éducation populaire ont un rôle important à jouer dans cette dynamique pédagogique et cette réflexion pour un environnement éducatif plus global.

INSTITUER DES TEMPS DE RENCONTRE

Le terme d'association complémentaire de l'enseignement public prend tout son sens. Se compléter pour permettre une approche multiple des situations éducatives et d'apprentissages dans lesquelles les enfants se construisent. Mais cet aménagement des rythmes scolaires, s'il ouvre la porte à une prise en compte plus globale de l'enfant, amène aussi à s'interroger sur le statut et le rôle des adultes qui les encadrent. Quelle formation pour les animateurs et les intervenants du périscolaire ? Sommes-nous dans une logique d'animation volontaire indemnisée, d'animateurs professionnels ou d'« intermittents » de l'animation ? Se pose également la question du lien entre les différents partenaires de cette cogestion du temps de l'enfant. Elle nécessite d'organiser et d'institutionnaliser des moments et des cadres de rencontre. Toutes ces interrogations dépassent largement la gestion d'une simple modification horaire et induisent une réflexion de fond sur l'École et l'Éducation. Mieux adapter l'environnement éducatif et le rythme de vie aux besoins de l'enfant sont des objectifs ambitieux, qui amènent à repenser de manière profonde les pratiques pédagogiques. L'Éducation nouvelle est toujours d'actualité.

Olivier Ivanoff, rédacteur en chef

[Les Cahiers de l'Animation n°84](#)